

TOURNOI INTERREGIONAL du Comité Départemental de Seine et Marne

SAMEDI 17 et DIMANCHE 18 DECEMBRE 2011 à LOGNES

Le Comité Départemental de Seine et Marne organise le samedi 17 et le dimanche 18 Décembre 2011, au Gymnase de la Liberté, 44 Mail Le Corbusier LOGNES (77185) son tournoi ouvert à tous les clubs FFTT d'Ile de France et attenante à l'Ile de France.

« REGLEMENT »

ARTICLE 1

Ce tournoi comporte 5 tableaux le samedi et 6 tableaux le dimanche.

Un challenge « James Constant » récompensera le meilleur club par son nombre de participants et les résultats de chacun.

Chaque tableau se déroulera par poules de 3 joueurs. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour disputer les phases finales par élimination directe.

ARTICLE 2

Droits d'engagements : voir tarifs par tableaux (article 3) à envoyer par courrier à Mr Fourreau Olivier 36 A, Grande Rue 77230 ROUVRES avant le jeudi 15 Décembre 2011 (chèque à l'ordre du **CDTT 77**)

Réduction de 1 euro pour la participation à deux tableaux sur la même journée.

Un joueur ne pourra disputer plus de 2 tableaux par jour, plus si éliminé dans la limite des places disponibles.

Toute inscription sur place sera majorée de 2 euros par tableau dans la limite des places disponibles.

ARTICLE 3

SAMEDI 17 DECEMBRE 2011

TABLEAU		POINTAGE (FIN)	DEBUT	TARIF
A(1): -11 ans	Tous clst	11H00	11H30	6 euros
B(1): -15 ans	Tous clst	11H00	11H30	6 euros
C	NC - 11	10H00	10H30	7 euros *
D	NC - 9	12H00	12H30	7 euros *
E:	NC- 14	15H00	15H30	8 euros

DIMANCHE 18 DECEMBRE 2011

TABLEAU		POINTAGE (FIN)	DEBUT	TARIF
G	NC-13	09H00	09H30	8 euros *
H	NC-10	10H00	10H30	8 euros *
I(2)	NC-20	11H30	12H00	8 euros *
J	Ttes sér F	13H00	13H30	8 euros *
K	NC-16	14H00	14H30	8 euros *
L	Ttes sér H	15H00	15H30	10 euros *

Nombre d'engagés maximum par tableau : 96 joueurs

(1) Les tableaux A et B sont limités à 48 joueurs. Il ne sera pas possible de s'inscrire aux tableaux (A) et (B).

Remise des récompenses au plus tard à 19h00 pour le tableau -11 ans et D ; 24h00 pour les autres tableaux.

(2) Le tableau I est autorisé jusque 2099 points inclus.

ARTICLE 4

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement FFTT en vigueur (Partie au meilleur des 5 manches en 11 points) sur 32 tables. Les balles utilisées seront de couleur orange. Le juge-arbitre exigera la présentation de la licence de la saison en cours. Tout joueur absent 10 minutes après le premier appel de son nom sera automatiquement éliminé.

Les joueurs et joueuses dont les clubs respectifs sont qualifiés pour les barrages de Pré-Nationale ne pourront participer le dimanche au tournoi.

ARTICLE 5

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir pendant le tournoi et qui ne serait pas le fait de la participation à la compétition.

ARTICLE 6

Les inscriptions sont à faire parvenir au plus tard le JEUDI 15 DECEMBRE 2011 à :

ARTICLE 7 : DOTATION DU TOURNOI (*) 2964 €

Tableau	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
A : -11 ANS (48 joueurs maxi)	40 euros (bon d'achat)	20 euros (bon d'achat)	15 euros (bon d'achat)	10 euros (bon d'achat)
B : -15 ANS (48 joueurs maxi)	40 euros (bon d'achat)	20 euros (bon d'achat)	15 euros (bon d'achat)	10 euros (bon d'achat)
C : (NC-11) (96 joueurs maxi)	50 euros	30 euros	20 euros	12 euros
D : (NC-9) (96 joueurs maxi)	50 euros	30 euros	20 euros	12 euros
E : (NC-14) (96 joueurs maxi)	50 euros	30 euros	20 euros	12 euros
G : (NC-13) (96 joueurs maxi)	110 euros	70 euros	30 euros	15 euros
H : (NC-10) (96 joueurs maxi)	60 euros	40 euros	20 euros	15 euros
I : (NC-20) (96 joueurs maxi)	130 euros	100 euros	40 euros	20 euros
J : (TS Dames) (96 joueurs maxi)	110 euros	70 euros	40 euros	20 euros
K : (NC-16) (96 joueurs maxi)	110 euros	70 euros	40 euros	20 euros
L : (TS Messieurs) (96 joueurs maxi)	230 euros	150 euros	70 euros	30 euros

(*) Dans le cas où un tableau n'atteindrait pas 66 inscrits, le comité d'organisation se réserve le droit de ne verser les dotations qu'au prorata du nombre d'inscrit par rapport à 66 inscrits.

Coupes aux Trois premiers.

ARTICLE 8 CHALLENGE JAMES CONSTANT

Participation	Sortie de poule Jusque Huitième finaliste	¼ finaliste	½ finaliste	Finaliste	vainqueur
1 point	2 points	3 points	4 points	5 points	6 points

Le challenge « James Constant » sera définitivement remportée par le club ayant gagné 3 fois le challenge.

ARTICLE 9

COMITE D'ORGANISATION
 Juge arbitre : Heyman Christophe (JA3)
 Spidders : Smialkowski Raymond
 Autres membres : Verney Sandra
 Fourreau Olivier
 Pelletier Jean pierre
 Moussy Emile
 Marie Nicole
 Jérôme Laouet

ARTICLE 10

Ouverture de la salle à 09h30 le samedi et 8h00 le dimanche.
 Pas d'interruption à l'heure du repas.
 Buvette sur place.

Ce tournoi est homologué Interrégional n°

Le Président du CDTT 77 :
 Mr Fourreau Olivier